

**SAMYN AND PARTNERS**  
ARCHITECTES & ENGINEERS  
MM D. MELOTTE et Q. STEYAERT  
Chaussée de Waterloo, 1537  
1180 BRUXELLES

V/Réf : 01/312-6 – Courrier 02/04/04  
N/Réf. : AVL/BXL-2.1008/s.346  
Annexe : 9 plans A3

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : BRUXELLES. Hôpital Brugmann. Réaménagement de l'ancienne chapelle en centre de conférence. Proposition de division de l'espace du rez-de-chaussée haut.

**Avis préalable**

*(Correspondants : MM. Denis MELOTTE et Quentin STEYAERT)*

En réponse à votre courrier du 02 avril en référence, réceptionné le 06 avril 2004, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 21 avril 2004 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée s'est prononcée comme suit.

Les deux solutions proposées sont au stade de l'esquisse. Elles présentent toutes deux des avantages et des inconvénients.

La proposition de séparer les espaces à l'aide de vitrages nécessite la mise en place d'une structure légère et d'un cadre plus important, qui pose des problèmes de lisibilité et nécessite des ancrages. Le problème de l'occultation de ce vitrage n'est pas résolu.

La solution du rideau pose d'autres questions, notamment sur l'importance du mécanisme qui devra être mis en œuvre et sur l'encombrement du tissu lorsque les rideaux seront ouverts. Cette épaisseur sera localisée au point d'articulation des différents arcs entre eux, ce qui peut apporter une difficulté de lecture des espaces.

La Commission demande aux auteurs de projet de pousser les deux solutions plus loin afin d'évaluer plus exactement leur impact spatial dans la volumétrie de la chapelle.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

G. STEGEN  
Vice-Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S.; A.A.T.L. – D.U.